

Plan de relance et déclinaison territoriale dans les Outre-mer

Déclaration du groupe des Outre-mer

Les populations ultramarines ont toujours démontré leur formidable capacité de résilience, eu égard à leur histoire respective d'une-part et d'autre-part, aux différents types de crises auxquelles elles sont confrontées.

Les crises les plus récentes dans les Outre-mer nous rappellent hier comme aujourd'hui que nos compatriotes sont dans l'espérance de compréhension mutuelle des exécutifs qui se succèdent.

Trop souvent, les Présidents de la République souhaitent écrire de nouvelles pages de la relation entre la République et les Outre-mer. Cependant, personne ne le fait réellement puisque la méthode reste la même : organisation d'assises ou d'Etats généraux puis élaboration de plans, de contrats ou de loi de programmation en guise de réponse. La multiplication de ses exercices sont significatives mais pour quel bénéfice ?

Jusqu'ici engagé dans un processus de rattrapage des retards avec l'Hexagone par l'application des contrats de convergences et de transformation, ces collectivités ont dû une fois encore contractualiser avec l'Etat pour permettre le déploiement du Plan de relance.

Les annonces budgétaires se succèdent 2.5 Milliards d'Euros pour les Contrats de Convergence contre 1.5 Milliard pour France Relance Outre-mer. Pourtant, cette crise sanitaire toujours plus prégnante actuellement dans certaines collectivités a un effet de loupe et révèle jours après jours de manière criante de nombreuses réalités.

Le manque de logement, le taux de pauvreté et de chômage, l'insécurité, la cherté de la vie, l'impact des changements climatiques, les niveaux de décrochage scolaire, le manque de moyens de santé pèsent lourdement sur le développement des onze territoires.

Il y a un an, le CESE a conseillé au Gouvernement quatre grandes priorités à savoir : co-construire avec les Outre-mer, traiter les problèmes administratifs et financiers, s'appuyer sur les atouts des territoires, et construire le « destin commun » de chaque collectivité.

Aujourd'hui, nous faisons un bilan d'étape qui est d'autant plus pertinent que nous avons recueilli les difficultés et les carences que rencontrent les hommes et les femmes sur le terrain.

Cet exercice mené, mérite une déclinaison dans nos territoires et mêmes dans bien d'autres de l'Hexagone, c'est le sens de la proposition de créer une Conférence d'évaluation. Car, nous avons bien souvent un déficit d'évaluation des politiques publiques. Mais très opportunément, il nous paraît nécessaire qu'à l'échelle de chaque territoire, les acteurs économiques, sociaux, environnementaux et associatifs puissent faire état des blocages qui entravent l'exécution des mesures gouvernementales.

Bien évidemment, les recommandations aideront à une application efficiente des Contrats territoriaux surtout lorsqu'on appelle au changement de modèles. En effet, les politiques publiques doivent intégrer cette nouvelle vision des Outre-mer, consistant à moins les considérer comme des territoires à « assister » socialement, et davantage comme des lieux d'innovation et d'excellence moteurs d'un développement endogène, équilibré et durable. Car, l'ensemble de ces territoires est arrivé à la fin d'un cycle de leur évolution économique et sociale. Ces contrats de relance et de transformation représentent par conséquent, autant d'opportunités de réformer le cadre fiscal et social pour soutenir l'essor des filières prioritaires et d'excellence créatrices d'emplois et des richesses et ce en s'appuyant sur notre biodiversité, notre espace maritime, notre savoir-faire ou nos ressources naturelles.

A la veille d'échéances électorales majeures, les ultramarins ne souhaitent plus de beaux discours mais indéniablement d'une vision commune, partagée des enjeux et des changements souhaités. C'est à ce prix que l'État pourra s'engager concrètement pour transformer ces territoires avec ses populations et forces vives.

Le groupe des Outre-mer a voté l'avis